

Séance du **14 juin 2018**

Présidence de **M. Pierre Butty**, président

« Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire » (2018/P10)

Rapporteur : M. Bastien Schobinger

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis no 10/2018, du 17 mai 2018, concernant « Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 7'840'500.— pour « Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire » ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. de prendre acte que les participations financières viendront en diminution du crédit accordé ;
4. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 261'300.— pendant 30 ans.

Ainsi délibéré en séance du **14 juin 2018**.

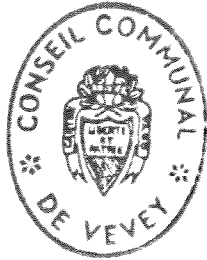
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 19 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Pierre Butty



la Secrétaire



Carole Dind